

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2022

**SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU
SOCIAL**

SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

Durée : 3 heures

Coefficient : 16

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document n'est autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Ce sujet comprend deux parties indépendantes.

Pour la partie 1, le candidat traite AU CHOIX la partie 1-A ou la partie 1-B.

BARÈME

Partie 1 :6 points

Partie 2 :

Question 1 7 points

Question 2 7 points

PARTIE 1 : MOBILISATION DES CONNAISSANCES

Le candidat ou la candidate traite au choix la partie 1-A ou la partie 1-B.

PARTIE 1-A

QUESTION : Expliquer comment le risque maladie est pris en charge par la protection sociale.

PARTIE 1-B

QUESTION : A l'aide de différents exemples, expliquer que les déterminants peuvent influencer l'état de santé des populations.

PARTIE 2 : DÉVELOPPEMENT S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

LA PRÉCARITÉ DES ÉTUDIANTS

[...] La crise sanitaire engendrée par l'épidémie de covid-19 a créé en France et dans le monde une situation inédite. Suite à l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire, institué par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020, certains étudiants sont confinés loin de leur famille et confrontés à une situation de précarité sans précédent, due à la crise sanitaire. En effet, nombreux sont les étudiants, qui dans notre pays occupent un emploi en parallèle de leurs études pour subvenir à leurs besoins (46 % en 2016 selon une enquête de l'Observatoire de la vie étudiante). Ce constat est particulièrement valable lorsqu'il s'agit d'étudiants boursiers sur critères sociaux, soit environ 40 % des étudiants de ce pays. Depuis le début du confinement, beaucoup d'étudiants ne peuvent plus exercer d'activité professionnelle en complément de leurs études. Cela se traduit par une baisse immédiate de leur niveau de vie ainsi que par une hausse de la précarité étudiante dans notre pays. [...]

Assemblée nationale,
Proposition de loi n° 2865 visant à lutter contre la précarité étudiante due à l'épidémie de covid-19 et portant création de bons alimentaires pour les étudiants et apprentis boursiers [en ligne].
Disponible sur www.assemblee-nationale.fr (consulté le 8 juin 2021)

QUESTION 1 : Montrer que la précarité des étudiants est un problème social.

QUESTION 2 : Présenter les modes d'intervention sociale mis en œuvre pour lutter contre ce problème.

LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE 1 :** **Précarité : près de 20 % des étudiants vivent en dessous du seuil de pauvreté.**
Le Monde, mis à jour le 26 novembre 2019. [en ligne].
Disponible sur www.lemonde.fr (consulté le 11 avril 2021)
- ANNEXE 2 :** **Résultats de l'enquête « La vie d'étudiant confiné ».**
Observatoire national de la vie étudiante, 2020.
Résultats de l'enquête La vie d'étudiant confiné [en ligne].
Disponible sur www.ove-national.education.fr (consulté le 16 mars 2021)
- ANNEXE 3 :** **Le projet AGORAé.**
Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), 15 avril 2019. Le projet AGORAé : continuer à réduire la précarité étudiante sur les campus ! [en ligne].
Disponible sur www.fage.org (consulté le 15 avril 2021)
- ANNEXE 4 :** **Des aides financières étudiantes.**
- Annexe 4A**
Service Public, vérifié le 8 février 2021. Étudiant : bourse sur critères sociaux, [en ligne].
Disponible sur www.service-public.fr (consulté le 15 avril 2021)
- Annexe 4B**
Service Public, vérifié le 1^{er} janvier 2021. Allocation spécifique annuelle pour étudiant en difficulté [en ligne].
Disponible sur www.service-public.fr (consulté le 15 avril 2021)
- ANNEXE 5 :** **Service de santé de la Rochelle Université.**
L'accompagnement social à La Rochelle Université, La Rochelle Université, [en ligne].
Disponible sur www.univ-larochelle.fr (consulté le 8 juin 2021)

ANNEXE 1 : Précarité : près de 20 % des étudiants vivent en dessous du seuil de pauvreté

[...] Une journée de mobilisation s'est déroulée [...] dans plusieurs universités, et les principaux syndicats étudiants, reçus jeudi 14 novembre 2019 par le gouvernement, ont demandé une hausse des bourses. Tous dénoncent un accroissement de la précarité étudiante.

A la fin du mois d'août 2019, l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) publiait son rapport annuel sur le coût de la vie étudiante. Résultat : une augmentation de 2,83 % par rapport à 2018, alors que ce coût avait aussi crû de 1,31 % par rapport à 2017. Le coût de la vie étudiante augmente de manière constante depuis près de dix ans, les hausses les plus importantes ayant été constatées entre 2009 et 2012, plongeant un peu plus, à chaque rentrée, les étudiants dans la précarité. [...]

En 2015, l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) édite un rapport sur le plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale mis en place sous le quinquennat Hollande. La mission, alors menée par [...] la Confédération française démocratique du travail (CFDT), constatait que 19,1 % des étudiants vivaient en dessous du seuil de pauvreté. Ici, le taux de pauvreté correspond à la proportion de personnes vivant avec moins de 60 % du revenu médian, soit 987 euros par mois. A noter que, dans ce calcul, cette somme est égale au revenu disponible du ménage auquel est rattaché l'étudiant. Pour déterminer le taux de pauvreté, le budget est ensuite divisé par le nombre de personnes constituant le foyer. [...]

Ce sont donc les étudiants qui ont massivement recours aux allocations sociales, APL (aide personnalisée au logement) en tête. En 2017, ils étaient 800 000 à obtenir ces aides au logement. Quant aux bourses sur critères sociaux, 712 166 étudiants – sur 2,7 millions recensés par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) – y ont eu droit pour l'année universitaire 2018-2019. Lorsqu'on ramène ce chiffre à la totalité des allocations financières directes accordées à l'ensemble des étudiants (bourses sur critères sociaux, bourses au mérite, aides ponctuelles, etc.), ce sont 730 000 étudiants qui sont concernés, soit 39,3 % des étudiants. Un chiffre en forte hausse ces dernières années. [...]

Pourtant, les syndicats étudiants ne considèrent pas ces solutions satisfaisantes. La majorité des étudiants ne peuvent prétendre à ces aides financières, alors que le coût de la vie s'accroît pour tous, qu'ils soient boursiers ou non. En témoigne le rapport de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), rendu public le 18 août 2019 sur l'ensemble du territoire, les loyers croissent en moyenne de 3,4 %. Globalement, le coût de la rentrée 2019 est en hausse de 1,96 % par rapport à la rentrée 2018, elle s'établit à 2 285,26 euros par étudiant.

De lourdes conséquences sur leur réussite :

46 % des étudiants travaillent pendant l'année scolaire ; dans 19 % des cas, l'activité rémunérée est considérée comme concurrente, voire très concurrente des études, du fait de son amplitude horaire (minimum à mi-temps). Parmi ces étudiants travailleurs, 54 % d'entre eux estiment que leur emploi est indispensable pour vivre. Et plus le fait de travailler devient une nécessité, plus les étudiants sacrifient leurs chances de réussite, en acceptant des emplois en concurrence directe avec leurs obligations estudiantines. [...]

Précarité : près de 20 % des étudiants vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Le Monde, mis à jour le 26 novembre 2019 [en ligne].
Disponible sur www.lemonde.fr (consulté le 11 avril 2021)

ANNEXE 2 : Résultats de l'enquête « La vie d'étudiant confiné »

[...] Quelques chiffres clefs :



33 %

des étudiants interrogés ont rencontré des difficultés financières pendant le confinement



19 %

des étudiants interrogés ont dû se restreindre sur les achats de première nécessité pendant le confinement



28 %

des étudiants interrogés ont été aidés financièrement et/ou matériellement par leurs parents pendant le confinement

[...]



50 %

des étudiants interrogés ont déclaré avoir souffert de solitude ou d'isolement pendant le confinement



31 %

des étudiants interrogés ont présenté les signes d'une détresse psychologique pendant le confinement

[...]



24 %

des étudiants interrogés ont dû arrêter ou modifier leur activité rémunérée pendant le confinement

Observatoire national de la vie étudiante 2020.
Résultats de l'enquête La vie d'étudiant confiné [en ligne].
Disponible sur www.ove-national.education.fr (consulté le 16 mars 2021)

ANNEXE 3 : Le projet AGORAé¹

Depuis 2011, les épiceries solidaires portées par la FAGE² et ses fédérations adhérentes contribuent à réduire la précarité étudiante sur les campus. Depuis l'ouverture de l'AGORAé de la structure GAELIS à Lyon, ce sont plus de 3 000 étudiants qui ont pu bénéficier [...] des épiceries. [...]

Étendre le projet sur le territoire

En septembre 2018, la FAGE inaugurait une nouvelle AGORAé à l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines [...]. En décembre, deux mois après l'ouverture aux étudiants, c'est la Fédération des Étudiants Troyens qui inaugurait son AGORAé dans un lieu flambant neuf. Les fédérations de la FAGE se saisissent toujours plus du projet AGORAé, qui a fait ses preuves pour aider et accompagner les étudiants et de nombreux projets sont ainsi à l'étude, pour essaimer³ sur chaque territoire.

¹ AGORAé = AGORA étudiante où AGORA correspond à une place, un espace.

² Fédération des associations générales étudiantes.

³ Se répandre, se répartir.

ANNEXE 3 (suite)

Aujourd'hui, ce sont plus d'une demi-douzaine d'AGORAé en devenir qui sont en train d'être mises en place sur le territoire, avec le soutien actif de la FAGE, des collectivités territoriales, des universités et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), et des nombreux partenaires. Pour accompagner un tel projet, le travail avec tous les acteurs du territoire est essentiel, et ce travail est indispensable pour la pérennisation du projet.

Une action concrète pour réduire la précarité

L'AGORAé est un projet porté par les étudiants et pour les étudiants. La précarité des jeunes est un sujet qui oriente l'action de la FAGE depuis le début, et nos actions doivent participer à la réduction de cette précarité. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes : 18 AGORAé déjà ouvertes, 163 tonnes de denrées vendues, 66% de bénéficiaires étudiants internationaux et un reste à vivre moyen⁴ de 1,7€.

Mais une AGORAé, ce n'est pas seulement une épicerie où les étudiants peuvent trouver des denrées à bas prix, c'est aussi un véritable lieu de vie. La précarité des jeunes, ce n'est pas seulement la précarité alimentaire, c'est aussi un isolement social important. De nombreux étudiants renoncent à des loisirs ou des temps entre amis, et ce lieu de vie ouvert à tous permet de renouer avec d'autres étudiants, qu'ils soient bénéficiaires ou non. [...]

Diversifier nos partenaires pour améliorer notre action

La FAGE et son réseau doivent s'entourer de nombreux acteurs pour mener à bien ce projet. En plus de l'accompagnement quotidien, les acteurs territoriaux doivent être de véritables parties prenantes dans la construction, l'aboutissement et la pérennisation du projet. Mais la FAGE s'entoure également de partenaires actifs qui accompagnent le projet depuis plusieurs années.

La FAGE développe également des partenariats pour proposer de nouveaux produits et de nouvelles possibilités aux bénéficiaires. Depuis plusieurs semaines, la FAGE et le Fond de Dotation BIOCOOP⁵ travaillent ensemble dans le cadre des « Collectes Bio Solidaires » pour permettre aux étudiants de bénéficier de produits bio, variés en lien avec les magasins BIOCOOP sur le territoire.

La FAGE travaille également avec le moteur de recherche « Lilo » qui permet de collecter des dons via des recherches en ligne. [...]

En bref, le projet AGORAé doit être soutenu par de nombreux acteurs, publics et privés pour pouvoir continuer à lutter contre la précarité des étudiants. L'essaimage territorial du projet doit s'activer pour poursuivre cette action au plus proche des étudiants.

Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), 15 avril 2019
Le projet AGORAé : continuer à réduire la précarité étudiante sur les campus ! [en ligne].
Disponible sur www.fage.org (consulté le 15 avril 2021)

⁴ Montant de revenu moyen dont dispose les ménages après s'être acquitté de dépenses [...].

⁵ Réseau de magasins d'agriculture biologique.

ANNEXE 4 : Des aides financières étudiantes

Bourse sur critères sociaux

La bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux (BCS) est accordée à l'étudiant qui a des difficultés matérielles pour poursuivre des études supérieures. Elle complète l'aide de la famille et ne remplace pas l'obligation alimentaire à la charge des parents.

- Qui peut en bénéficier ? [...]
 - Vous êtes inscrit en formation initiale en France ou dans un autre pays de *l'Union européenne* ;
 - L'établissement est un établissement d'enseignement public ou privé habilité à recevoir des boursiers ;
 - Vous suivez des études supérieures à plein temps ;
- [...]

Pour bénéficier de la bourse, vos revenus ne doivent pas dépasser un certain plafond. [...]

Service Public, vérifié le 8 février 2021. Étudiant : bourse sur critères sociaux, [en ligne].
Disponible sur www.service-public.fr (consulté le 15 avril 2021)

Allocation spécifique annuelle pour étudiant en difficulté

L'aide spécifique permet d'apporter une aide financière personnalisée à l'étudiant en difficulté. Elle peut vous être versée si vous rencontrez des difficultés financières durables et que vous ne bénéficiez pas de la bourse d'enseignement sur critères sociaux.

- Qui est concerné ?

L'aide spécifique s'adresse aux étudiants ayant des difficultés financières. [...]

- Demande :

Contactez le service social du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) dont vous dépendez pour effectuer votre demande.

La demande d'aide d'urgence est examinée par une commission. La demande est présentée de façon anonyme.

Si nécessaire, un entretien préalable peut avoir lieu avec un(e) assistant(e) social(e) du Crous. Il permet d'évaluer votre situation globale, au regard notamment de votre parcours universitaire et des difficultés que vous rencontrez.

Service Public, vérifié le 1^{er} janvier 2021. Allocation spécifique annuelle pour étudiant en difficulté [en ligne].
Disponible sur www.service-public.fr (consulté le 15 avril 2021)

ANNEXE 5 : Le service de santé de la Rochelle Université

Le service de santé propose aux étudiantes et étudiants dans le besoin de les aider à mener leurs études dans les meilleures conditions possibles.

En raison de la crise sanitaire le Service de Santé Universitaire modifie son mode de fonctionnement [...]

Des assistant(e)s de service social disponibles et à l'écoute

Des professionnels peuvent vous accompagner dans la résolution de vos difficultés financières, personnelles, administratives, etc. et vous orienteront en fonction vers des professionnels compétents et structures spécialisées.

Des aides sociales spécifiques

L'attribution de ces aides est gérée par les services sociaux. Les étudiants peuvent avoir recours à 2 types d'aides :

- L'aide spécifique annuelle (ASAA) : versée sur 10 mois, elle donne le statut de boursier à des étudiants en situation particulière.
- L'aide spécifique (ASPE) : elle peut être attribuée à tout étudiant inscrit en formation initiale éprouvant des difficultés financières nouvelles et imprévisibles.
[...]

Droits à la couverture maladie

Pour les étudiants en situation de précarité, un dispositif d'aides gratuit existe pour vous faciliter l'accès aux soins. Sous certaines conditions, vous pourrez bénéficier de la Complémentaire Santé Solidaire. [...]

L'accompagnement social à La Rochelle Université, La Rochelle Université, [en ligne].
Disponible sur www.univ-larochelle.fr (consulté le 8 juin 2021)